

Rapport d'activité 2020



CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES SERVICES DE GENÈVE (CCIG)

Maison de l'économie
4, boulevard du Théâtre
1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 | 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 | Fax 022 819 91 00
E-mail: cci@ccig.ch
www.ccig.ch

Editeur	Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
Responsable d'édition	Alexandra Rys, directrice Communication
Relecture	Fabienne Delachaux et Nicolas Grangier, chargés de Communication
Conception	colegram sa
Mise en page	Pascal Bolle, La Fonderie
Photographies	Adobe Stock, CCIG, iStock, Uditis, Unsplash, Stéphane Gros, MezPhotographie
Impression	ATAR Roto Presse SA, Genève
Tirage	3 800 exemplaires

Avril 2021

Message de la présidente	2
Message du directeur général	3
La CCIG en bref	5
La CCIG aux côtés des entreprises par tous les temps	8
Le bien-être durable : quelle croissance pour Genève ?	10
Conditions cadre : facteurs d'attractivité	11
Services aux Membres	18
Événements	21
Publications et médias	22
Engagements dans la vie de la cité	24
« Nos entreprises, notre avenir »	27
Gouvernance et organisation	28
Finances	30

Note: Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes ou des fonctions n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

Message de la présidente

Laurence de la Serna



La CCIG se prépare au « monde d'après »

2020 a été l'annus horribilis que l'on sait ; la pandémie de la COVID-19 a apporté son lot de difficultés et fait de cette année l'une des pires jamais traversées. Malheureusement, toutes les entreprises ne sont pas égales face à la crise, que ce soit du fait de son impact direct ou des remèdes déployés qui ont été, pour certaines, pires que le mal. Pour la Chambre, qui n'a pas ménagé ses efforts pour apporter son soutien aux entrepreneurs du canton, elle a aussi été l'année de la consolidation et du développement.

Consolidation de la gouvernance tout d'abord. Depuis l'adoption des nouveaux Statuts en 2019, la CCIG dispose, au travers de son Conseil économique, de groupes de réflexion qui alimentent ses services. En outre, les règlements d'organisation dont elle s'est dotée garantissent une gouvernance transparente.

Développement ensuite car, malgré la situation qui a nécessité la mise en place de plusieurs nouveaux services, la Chambre a réussi à lancer comme prévu une Place de marché digitale, accessible notamment via l'application CCIG, ainsi que le Cercle de la Chambre, un club de dirigeants d'entreprises membres désireux d'intensifier le networking autour d'événements et de conférences pointues.

Notons également que l'on célèbre cette année les 50 ans du vote des femmes au plan fédéral, droit de vote qui a constitué un tournant pour la démocratie suisse et lui a permis d'atteindre ainsi sa plénitude. Je n'hésite pas à dire que la CCIG, elle aussi, a connu en 2020 un tournant significatif de son histoire. Certes, j'ai l'honneur d'être la première femme à

présider cette institution qui a 156 ans. Mais ce n'est que la pointe émergée de l'iceberg de son évolution. En effet, les femmes sont désormais plus nombreuses au sein du Conseil économique élu par votre Assemblée générale. Et, surtout, plusieurs générations s'y côtoient désormais.

Pour entretenir ce beau dynamisme, je suis heureuse – et le Comité avec moi – de pouvoir compter aussi et surtout sur une équipe opérationnelle qui témoigne d'un engagement et d'une motivation de tous les instants. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Cependant, si la priorité est bien entendu de sortir de la crise, reconstruire l'économie sur des bases solides impliquera de faire les choses parfois différemment du « monde d'avant ». Une fois encore, la Chambre sera là pour accompagner ses Membres. La pandémie a montré que l'économie va bien au-delà d'une course aux profits : elle est surtout une œuvre collective, solidaire. Ainsi, le travail amorcé par la CCIG en matière de durabilité – que ce soit pour elle-même ou pour aider ses Membres à intégrer dans leurs processus les trois dimensions, économiques, sociales et environnementales, du développement durable – sera poursuivi avec détermination. De même, la réflexion entamée dès 2019 sur la manière de penser la croissance aujourd'hui, dont les Membres ont pu prendre connaissance au fil des mois notamment au travers de différents articles dans le CCIGinfo, a donné lieu à la publication d'une importante étude. Celle-ci va, sans aucun doute, marquer un tournant dans la compréhension et l'appréhension, au sens étymologique, du développement économique. Avec détermination, rigueur mais agilité, la Chambre va poursuivre son action en faveur d'une prospérité pérenne.

Message du directeur général

Vincent Subilia



Tenir le cap, malgré les tempêtes

La pandémie de coronavirus et ses conséquences ont fait irruption au premier rang des préoccupations des Suisses en 2020, détrônant l'AVS et la prévoyance vieillesse. Corollaire : le chômage, notamment des jeunes, est désormais la troisième préoccupation de nos concitoyens et on les comprend. La protection de l'environnement et le changement climatique demeurent, pour leur part, juste au pied du podium.

Nous pensions tous que 2021 annoncerait la grande libération mais force est de constater que la crise sanitaire perdure et, avec elle, l'interruption forcée d'un grand nombre d'activités économiques de même que la redéfinition des rapports sociaux, dont la distance est la caractéristique dominante.

C'est par gros temps que la CCIIG se doit de tenir la barre et maintenir le cap. Aussi, face à cette crise historique, comme elle le fait au service de nos entrepreneurs depuis 1865, elle s'est employée à soutenir le tissu économique local par tous les moyens : elle a mis en place des services d'accompagnement (« hotline Covid ») pour les entrepreneurs, répondant aux questions de toute sorte liées aux mesures de restriction ; elle a relayé les préoccupations de ses Membres et les décisions du gouvernement, ainsi que multiplié les initiatives auprès du Conseil d'Etat ou du Conseil fédéral pour défendre les intérêts des entreprises locales. À titre d'exemples très concrets, parmi les nombreuses initiatives déployées, elle a recueilli puis transmis les candidatures d'entreprises genevoises à une étude de séroprévalence de la Covid-19 et a proposé une aide au déconfinement et à la reprise. Tout au début de la crise, elle a aussi ouvert ses pages web aux actions de solidarité mises sur pied par des entrepreneurs pour des entrepreneurs. Elle a, par le biais d'une convention avec l'Etat,

servi de relais financier pour aider les commerces à adhérer gratuitement à la plateforme de vente en ligne GenèveAvenue et fédéré diverses associations économiques en soutien à l'aéroport, qui subit de plein fouet la crise actuelle.

À côté de ces activités déployées dans l'urgence, au gré des soubresauts de la pandémie, il a néanmoins paru essentiel de mettre en œuvre l'agenda initialement prévu pour 2020 ; le développement durable et l'innovation ont été au cœur de nos actions. C'est ainsi que la Place de marché digitale a vu le jour, de même que le Cercle de la Chambre. Afin de contribuer au carnet de commandes des entreprises, les appels d'offres de l'ONU ou de la Banque mondiale ont été relayés. Et, dans le domaine politique, les réponses aux consultations se sont poursuivies, tout comme les campagnes de votations. La CCIIG a transposé ses événements en ligne, acquérant au passage une nouvelle expertise, et maintenu – dans les temps – l'ensemble de ses publications.

Dans un combat, il faut aussi penser au « moral des troupes ». Dans cet esprit, la CCIIG a lancé à l'été 2020 une vaste campagne baptisée « Nos entreprises, notre avenir » et a donné la parole à ses restaurateurs membres, pour rappeler leurs établissements à notre bon souvenir, dans ce qui allait s'avérer n'être qu'un bref répit dans leur long calvaire.

Bon an, mal an, la CCIIG a donc poursuivi sa « montée en puissance ». Dans les conditions difficiles qui sont devenues la norme pour la plupart des entreprises et, surtout, face à l'incertitude, seule donnée dont on soit désormais sûrs, il nous a semblé que nous devions à nos Membres et, plus largement à l'ensemble du tissu économique, de continuer et intensifier nos activités. Nous nous engageons naturellement à le faire en 2021, en espérant que cette nouvelle année se révélera plus sereine sur le plan économique.



La CCIIG en bref

Avec 2443 Membres au 31 décembre, la CCIIG représente près de 115 000 emplois.

Association de droit privé, fondée en 1865, la CCIIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Missions

La CCIIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux entreprises qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Pour ce faire, son action se décline en quatre missions :

1. **travailler** à l'amélioration des conditions cadre de l'économie ;
2. **promouvoir** ses Membres par la mise en relation d'affaires ;
3. **soutenir** les entreprises membres, notamment par le biais de services et de conseils ;
4. **apporter** une lecture d'entrepreneur sur les enjeux socio-économiques.

Domaines d'action

La CCIIG concentre son action sur quatre aspects, dits « conditions cadre », constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises :

- **la fiscalité** : pour une fiscalité compétitive, tant pour les personnes morales que physiques, pour encourager l'audace économique ;
- **l'aménagement** : pour une ville dense autour de transports publics structurants et efficaces ;
- **la mobilité** : pour une vision multimodale des déplacements, fondée sur un développement coordonné des infrastructures de transports ;
- **l'énergie** : pour une stratégie énergétique durable, tenant compte des besoins et des intérêts des entreprises.

Membres

La CCIIG a accueilli 181 nouvelles entreprises en 2020. Au 31 décembre, le nombre de ses Membres s'établit à 2443.

Evolution par statut	31.12.2019	31.12.2020
Entreprises	2282	2287
Associations	120	131
Individuels	30	25
Total	2432	2443

Evolution par secteur économique (entreprises et associations) *

Secteur économique	31.12.2019	31.12.2020
Banques, assurances, affaires immobilières, conseils	1044	1045
Commerces, restauration, hébergement	465	477
Transports et communications	287	279
Industrie, arts et métiers	188	187
Bâtiment et génie civil	118	114
Divers	330	251

* Certains Membres n'ont pas renseigné ce critère.

Entreprises membres selon leur effectif* (sans les associations et membres individuels, au 31 décembre)

Effectif	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés
1 à 4	758	1 589
5 à 9	406	2 735
10 à 19	336	4 605
20 à 49	362	11 043
50 à 99	157	11 083
100 à 199	104	14 363
200 à 499	66	19 852
500 à 999	22	14 950
1000 et plus	16	34 712
(Critère non renseigné)	44	–
Total	2271*	114 932

* Les 16 entreprises genevoises accompagnées par Genilem¹ ne sont pas comptées ici.

¹ Ces entreprises bénéficient du statut de Membre pendant toute la durée de leur accompagnement par Genilem, dont la CCIG est un membre fondateur.



Au service des Membres

(personnel au 31 décembre)

Nombre de collaborateurs :

29 collaborateurs

Nombre de postes :

26 emplois équivalents plein temps

Répartition :

20 femmes (69 %), 9 hommes (31 %)

DIRECTION GÉNÉRALE

Vincent Subilia,
directeur général

Assistantes de direction :

Béatrice Ojeda et Sophie Lebessou

POLITIQUE

Nathalie Hardyn

Responsables de projets :

Karin Byland, Mohamed Atiek,
Erik Simonin et Morgan Tinguely

Documentation, archives :

Béatrice Moser

COMMERCE INTERNATIONAL

Vincent Subilia

Service Export :

Fabio Quero, Jean-Pierre David,
Marie-Antoinette Febbraio
et France Gervaix

MEMBRES ET PARTENAIRES

Vincent Subilia

Pauline Zahlaoui (responsable),

Nicole von Potobsky et Natacha Gouais

COMMUNICATION

Alexandra Rys

Événements :

Nathalie Bok et Alysson Dutheuil

Publications :

Fabienne Delachaux et Nicolas Grangier

Réseaux sociaux :

Naouel ben Aziza

FINANCE ET ADMINISTRATION

Patrick Bartolo

Comptabilité, RH :

Sonia Carvas

Comptabilité :

Valmira Kurti

Systèmes d'information :

Joëlle Blondel

Services généraux :

Christian von Arx

Accueil et Renseignements :

Nathalie Gilliéron et Héroïse Ruepp

La CCIG aux côtés des entreprises par tous les temps



Cette année difficile, fortement marquée par la pandémie de coronavirus et ses conséquences économiques, a vu la CCIG déployer des efforts considérables afin d'informer ses Membres et défendre les intérêts des entreprises genevoises sévèrement touchées par les mesures imposées par la crise sanitaire.

Sur le plan politique, la CCIG a en particulier œuvré afin que les aides économiques répondent autant que possible aux préjudices causés par les restrictions sanitaires. Grâce à ses Membres, elle a pu servir de courroie de transmission entre les autorités cantonales, et parfois fédérales, et les entreprises qui – pour nombre d'entre elles – ont dû s'adapter à des conditions économiques défavorables.

Elle a mis en place une cellule dédiée au sein du Département politique afin de répondre aux interrogations des entreprises, ainsi que plusieurs services liés à la Covid-19 à destination de ses Membres.

Pour répondre aux interrogations des entreprises, la CCIG a mis sur pied une cellule dédiée

Au cours de l'année, la CCIG a ainsi contribué à mettre en place, en concertation avec les autorités et d'autres acteurs, un certain nombre de mesures, telles que :

- la suspension de la taxe sur le tourisme en 2021 et une partie de 2022 ;
- la promotion de la plateforme Genève-Avenue ;
- la publication, en septembre, d'un « Manifeste pour la relance » inspiré par les entreprises membres du Comité et du Conseil économique de la CCIG ;

- dans le cadre des RHT : la prise en charge des charges sociales patronales et du jour de carence par l'Etat durant la deuxième vague ;
- la prolongation de la durée cadre pour le recours aux RHT (passage de 12 à 18 mois) ;
- l'assouplissement des conditions d'accès aux RHT (diminution de la lourdeur administrative) et la participation de l'Etat aux charges fixes à hauteur de 10 000 francs par mois maximum pour les établissements fermés sur décision des autorités ;
- l'indemnisation des entreprises ayant subi d'importantes pertes de chiffre d'affaires et considérées comme des « cas de rigueur ».

Enfin, la CCIG s'est également engagée pour le maintien de l'ouverture des commerces genevois durant la deuxième vague.

En plus de ces actions de lobbying ayant pour objectif une meilleure prise en compte des besoins des entreprises, la CCIG a organisé de nombreux séminaires d'aide à la gestion de la crise, avec l'appui d'entreprises membres et d'experts.

Dès le 16 mars, une *hotline* gratuite dédiée aux questions des entreprises concernant le coronavirus a été mise sur pied. Au cours de l'année, l'équipe du Département politique a répondu à plus de 285 demandes d'information, particulièrement nombreuses dans les premières semaines de lancement. Une page sur le site internet de la CCIG a également été alimentée depuis le début de la crise avec les dernières informations concernant les entreprises.

À la fin de la première vague épidémiologique, au printemps, la CCIG et Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes, en collaboration avec Ecoservices, le groupe SGS et

Unisanté, ont proposé aux entreprises membres de la CCIG les prestations de sa Cellule d'Accompagnement au Déconfinement et à la Reprise des Entreprises (CADRE). Cette cellule a eu pour but d'aider les entreprises membres intéressées à optimiser leurs conditions de travail en vue d'une reprise encadrée tenant compte des recommandations d'hygiène et de sécurité de la Confédération (OFSP et SECO), afin de protéger au mieux tant les collaborateurs des sociétés que leurs visiteurs.

Plus tard dans l'année, la CCIG a également donné la possibilité à ses entreprises membres de participer aux études sérologiques SERO-CoV-WORK+ et Specchio-COVID-19.

Dans le cadre de l'étude SEROCoV-WORK+, la CCIG a proposé à ses Membres – au cours de l'été – d'offrir la possibilité à leurs collaborateurs d'effectuer un test de séroprévalence. Le but était d'évaluer la présence d'anticorps parmi les travailleurs des professions mobilisées non confinées du canton de Genève. Cette étude, lancée par les Hôpitaux universitaires de

Genève, en partenariat avec Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes, l'Hôpital de La Tour, l'EPFL et la CCIG portera d'ici l'automne 2021 sur près de 15 000 personnes.

Dans la continuité de l'étude SERO-CoV-WORK+, les objectifs de recherche du projet Specchio-COVID-19 sont d'étudier la séroprévalence et l'immunité à la Covid-19, ainsi que de mesurer les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie grâce à un suivi sur plusieurs mois des participants aux différentes enquêtes menées (SEROCO-V-POP, SEROCO-V-WORK+, Corona Immunitas Genève, entre autres).



Opération « Matériel médical pour nos soignants »

En avril, une équipe de bénévoles a, sous l'impulsion de Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, et de Christophe Weber, président romand de la Chambre de Commerce Suisse-Chine, mis sur pied une opération qui a permis de faire venir 92 tonnes de matériel médical de Chine, destiné aux hôpitaux romands et tessinois ainsi qu'à quatre faïtières de pharmaciens.

Le bien-être durable : quelle croissance pour Genève ?

Comment mesurer les éléments qualitatifs du développement économique ? La notion de croissance décrit-elle une réalité ipso facto positive ? En février 2019, la CCIG a lancé une vaste étude, sous le pilotage d'un comité scientifique, pour déterminer des scénarios de réflexion et des outils d'aide à la décision sur comment penser et aborder la croissance à Genève. Une première phase de l'étude a détaillé les différentes dimensions de la croissance, tant au niveau conceptuel que de manière empirique. Un rapport, qui sera publié courant 2021, dresse le bilan des différentes manières de mesurer la croissance. Il met notamment en évidence que les indicateurs habituellement utilisés pour mesurer la croissance, en particulier le PIB, sont imparfaits car ils se focalisent sur la croissance économique – et seulement sur

certains de ses aspects – et ne permettent donc pas de saisir l'ensemble des conséquences de la croissance. Des alternatives à la croissance purement économique, telles que développement durable, croissance inclusive ou croissance verte, existent et sont de plus en plus sérieusement considérées.

La seconde phase de l'étude, qui a démarré en novembre 2020 et qui se terminera en été 2021, est consacrée à de la recherche empirique et comporte un sondage auprès des entreprises membres de la CCIG. Le sondage a comme objectif principal d'étudier la manière dont les entreprises genevoises considèrent la croissance et les domaines auxquels elles consacrent des efforts en matière de développement durable.



Conditions cadre : facteurs d'attractivité

Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, en formulant des propositions ayant trait à l'une ou l'autre des conditions cadre et en prenant part à des campagnes de votations.

Fiscalité

Propositions et positions de la CCIG

Alors que le pays traverse une crise économique sans précédent, la CCIG veille à conserver une fiscalité attractive et non confiscatoire. C'est dans ce cadre qu'elle a répondu à deux consultations sur le sujet : la première sur la réforme de l'impôt anticipé, la seconde sur la réévaluation du parc immobilier (essentiellement villas et PPE).

L'impôt anticipé et le droit de timbre de négociation portent préjudice au marché suisse des capitaux. En effet, les obligations suisses ne sont pas attractives pour les investisseurs, ce qui engendre une émission des obligations par le biais de sociétés étrangères. Ces investisseurs étrangers ne sont en effet guère enclins à contracter des obligations dont les rendements sont grevés de 35% d'impôt anticipé. La CCIG soutient à la fois la suppression de l'impôt anticipé sur tous les intérêts et celle du droit de timbre de négociation sur les obligations suisses, ce qui favorisera l'investissement de capitaux étrangers en Suisse. La réforme de l'impôt anticipé est donc une nécessité pour l'avenir de

La CCIG veille à conserver une fiscalité attractive.

la place financière et économique suisse ainsi que pour le maintien d'un substrat fiscal suffisant.

En ce qui concerne la réévaluation des immeubles, la CCIG souhaite que l'opération se fasse dans une neutralité fiscale stricte. Elle rend toutefois les autorités attentives au fait que Genève connaît l'impôt sur la fortune le plus élevé de Suisse. Il paraît donc nécessaire d'alléger la fiscalité immobilière lors de l'opération de réévaluation des immeubles.

Par ailleurs, la CCIG reste préoccupée par des évaluations parfois excessives de l'outil de travail de l'entrepreneur. Elle a donc développé, au sein de sa commission fiscale, une nouvelle méthode de valorisation des titres non cotés, plus acceptable, qu'elle a soumise aux autorités.

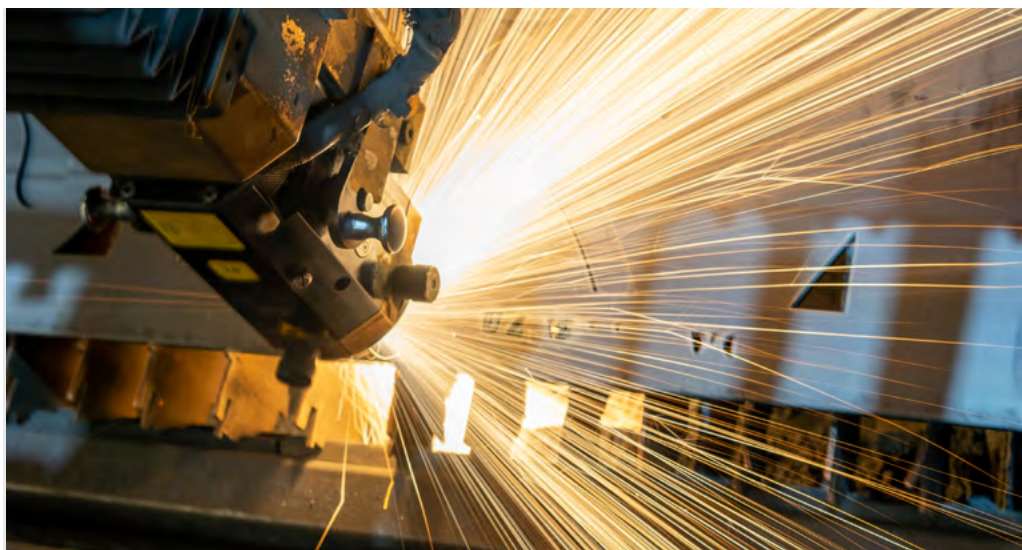
Surveillance des dossiers

La CCIG suit de près les dossiers en cours tels que l'initiative des Jeunes Socialistes « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital », dite « Initiative 99% », ou encore l'évolution du droit fiscal international et en particulier les sujets de discussions du G20 sur la taxation de l'économie numérique.

Aménagement du territoire et politique du logement

Zones de développement

2020 a marqué la fin – provisoire ? – d'une longue saga relative à la répartition entre catégories de logements en zone de développement. Pour rappeler brièvement les épisodes précédents, la CCIG était l'un des signataires de l'accord sur le logement de décembre 2006, dont l'un des objectifs était d'atteindre un ratio de 20% de logements d'utilité publique (LUP) dans le canton. En avril 2017, le Conseil d'Etat proposait une modification de cette répartition, très clairement insatisfaisante du point de vue de la CCIG, qui n'a pas manqué de le faire savoir lors de ses auditions devant la Commission spécialisée du Grand Conseil.



À l'été 2019, ce dernier refuse la proposition du Conseil d'Etat et adopte une loi maintenant la répartition dans son état antérieur. Finalement, le 26 février 2020, le Conseil d'Etat valide l'aboutissement d'une demande de référendum cantonal contre cette loi. En attendant que le peuple se prononce sur cet objet et prenant acte que l'article correspondant de la loi générale sur les zones de développement (LGZD) n'est plus en force au regard de l'effet suspensif dudit référendum, l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) arrête une nouvelle pratique administrative, applicable dès le 28 février 2020, reprenant la répartition figurant dans le projet de loi du Conseil d'Etat.

À la fin du mois d'août 2020, le Département du territoire annonce être parvenu à un accord avec les partis représentés au Grand Conseil, accord validé par un vote du Parlement cantonal deux jours plus tard. La nouvelle répartition fixe les proportions suivantes: un tiers de logements d'utilité publique (LUP), dont au moins la moitié en HBM, un tiers consacré à des locatifs destinés à la classe moyenne. Le dernier tiers sera laissé au libre choix des promoteurs. La PPE devra constituer au minimum 20% du programme. En réalité, cette loi reprend la pratique administrative introduite par l'Etat en février 2020, à deux aspects près: la PPE doit désormais constituer au minimum 20% du programme et le HBM, 16,5%.

Si l'on compare la place de la PPE au pourcentage possible précédemment – de 50 à 70% selon la zone de fond – cette

proportion en dit assez long sur la place qui est faite à la propriété privée dans la planification du territoire...

Ainsi, en 13 mois, le logement aura connu trois régimes différents et de nombreux observateurs s'accordent à dire que l'incertitude sur le devenir du fameux article 4A LGZD est maintenant levée. Mais la question est: la situation du logement à Genève s'en trouve-t-elle vraiment améliorée pour autant?

Pour tous les acteurs économiques, la prévisibilité est un facteur important et celle qui est instaurée par la nouvelle loi n'est pas négligeable. Le texte de loi comporte en outre plusieurs fois l'expression « en principe ». On peut en déduire une volonté de souplesse dans l'application. Il n'en demeure pas moins que tant la définition que la quantification des besoins de la population en matière de logement restent de grandes inconnues, aucune étude – a fortiori fiable – n'ayant été réalisée pour l'heure. Or, il est indiscutable que la PPE répond au besoin d'une partie de la population, plus encore depuis la survenue de la pandémie.

Alors que l'esthétique des nouvelles réalisations immobilières est régulièrement critiquée par les citoyens, souvent à raison, la détermination a priori de volumes attribués aux différentes catégories de logement va rendre l'équilibre financier encore plus difficile à trouver, sauf à réaliser des barres à la soviétique – ce que, précisément, personne n'est prêt à accepter – ou à augmenter le prix de la PPE, la rendant ainsi plus difficile

d'accès aux classes moyennes qui sont justement celles qui pourraient accéder à la propriété de leur logement.

La CCIG est depuis longtemps convaincue que la construction de bâtiments de grande hauteur pourrait être la clé permettant de résoudre la difficile équation posée par l'Etat avec l'imposition de ces quotas rigides. Des bâtiments hauts « économisent » du sol, permettent aux plans financiers de tourner et, partant, favorisent l'ajout d'équipements qualitatifs.

Densification de la zone villas

Introduite en 2013, une modification de la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) permettait de réaliser, en zone villas, des constructions avec un indice d'utilisation du sol plus élevé que les standards prévus initialement par le législateur genevois. Ceci a offert, au fil des années, de nombreuses opportunités de construction de logements, essentiellement sous forme d'« habitat groupé » (maisons mitoyennes, lotissements). Trop, sans doute, pour le Conseil d'Etat qui a, en novembre 2019, gelé toutes les dérogations permettant une densification accrue de la zone villas.

Au moment du gel des dérogations, plusieurs centaines de logements étaient concernés. L'Etat, les communes, les acteurs de l'immobilier et les différents partis politiques ont pu se mettre d'accord sur les conditions d'octroi de dérogations. Ceci a permis l'adoption, le 1^{er} octobre 2020, d'une loi modifiant l'article 59 de la LCI, qui est entrée en vigueur le 19 janvier 2021.

Si les nouvelles modalités sont indiscutablement plus contraignantes et vont, sans doute, réduire les possibilités de densification pour certains propriétaires, le dégel de la densification est néanmoins une bonne nouvelle. D'abord parce qu'il est indispensable, compte tenu de l'exiguïté du territoire,

La construction de bâtiments de grande hauteur pourrait être la clé.

de densifier harmonieusement mais aussi intelligemment sans gaspillage de surface au sol mais aussi en limitant autant que faire se peut les atteintes à l'environnement. Ensuite, parce qu'après l'insécurité juridique créée par le gel (alors même que des projets d'envergure étaient planifiés de longue date), opérateurs de la branche, propriétaires et communes retrouvent une certaine visibilité.

Mobilité

Transports aériens

L'année 2020 a été particulièrement mauvaise pour le secteur aérien, durement touché par les restrictions de voyages imposées afin de lutter contre la pandémie de coronavirus. De plus, le secteur est confronté à d'autres défis, notamment liés aux interrogations, toujours plus vives, portant sur la croissance et les enjeux écologiques.

En octobre, la CCIG a répondu à la procédure de consultation cantonale sur l'avant-projet de mise en œuvre de l'initiative populaire cantonale 163 « Pour un pilotage démocratique de l'Aéroport international de Genève (LAIG) », votée par le peuple le 24 novembre 2019. Le projet s'articulait autour de trois axes principaux :

- élaboration d'une convention d'objectifs signée entre la République et le canton de Genève et l'Aéroport international de Genève (AIG) ;
- élaboration d'un plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) qui fixe de manière contraignante les conditions générales d'exploitation propres à l'AIG ;
- l'introduction du principe de validation cantonale régulière de la stratégie et du plan d'affaire de l'AIG à moyen et long terme.

La CCIG a estimé que l'avant-projet était globalement équilibré et a salué le fait qu'il permet de préserver dans une large mesure l'autonomie relative de l'AIG. Elle a toutefois souligné que les informations transmises au Grand Conseil dans le cadre de la tutelle qu'il exerce ne doivent pas entraver les rapports commerciaux qu'entretient l'AIG avec les compagnies aériennes.

La CCIG a également fait part de sa préoccupation concernant la composition proposée pour faire de la Commission consultative pour la lutte contre les nuisances liées au trafic aérien (CCLNTA) une Commission officielle dépendant du Conseil d'Etat. Elle a par conséquent proposé qu'un représentant des usagers (voyageurs) ainsi que deux représentants des entreprises de la région puissent porter la voix des utilisateurs au sein de cette Commission.

La CCIG active dans la mobilité douce

Le projet *VéloPartage*, une coopération entre la société danoise Donkey Republic et l'association GenèveRoule, permet enfin à Genève de bénéficier de vélos en libre-service. La CCIG a salué l'implantation de ce service, qui devrait aussi contribuer à améliorer la fluidité du trafic professionnel, en permettant un report modal sur le vélo d'une partie des déplacements individuels. Elle a décidé de sponsoriser dix vélos en libre-service, qui rouleront pendant une année en portant les couleurs de la CCIG. Une station de dépôt et de collecte, *Boulevard du Théâtre*, située à quelques mètres de la Maison de l'Économie, a également été mise en place. Ce premier partenariat genevois conclu par Donkey Republic et GenèveRoule permet également à la CCIG d'encourager la mobilité douce auprès de ses collaborateurs.



Transports terrestres

La CCIG a été active tout au long de l'année dans ce domaine, notamment en répondant directement à plusieurs procédures de consultation et en participant activement au Groupement Transports et Economie (GTE).

Au printemps, à la fin de la première vague épidémiologique, la mise en place par les autorités cantonales d'aménagements cyclables spéciaux a suscité de vives réactions de la part de la CCIG et des autres associations économiques genevoises. Ces aménagements, présentés comme provisoires et ayant pour objectif d'éviter l'utilisation des transports en commun, ont en effet été réalisés sans aucune concertation préalable avec les milieux concernés.

Par le biais du GTE, la CCIG a notamment plaidé pour la mise en place d'itinéraires alternatifs et la recherche d'un compromis. Le GTE a par ailleurs fait réaliser par le bureau team+ une étude prospective complète afin de proposer un réseau cyclable alternatif pour Genève, aménageant pas moins de 29 kilomètres de pistes cyclables et 16 de bandes cyclables supplémentaires, ce qui augmenterait de plus de 125 % les itinéraires actuels.

La CCIG et le GTE ont ainsi souhaité être force de proposition afin d'œuvrer à une prise en compte équilibrée des différents modes de transport – y compris cyclistes – dans les aménagements urbains et les infrastructures de transport.

Procédures de consultation

En septembre, la CCIG a répondu à la mise en consultation du projet de loi fédérale sur les voies cyclables. La CCIG a salué le fait que l'autonomie des cantons est préservée en ce qui concerne la planification des réseaux cyclables. Elle a en revanche relevé que la collaboration envisagée avec des organisations privées spécialisées défendant des intérêts sectoriels présente un risque de conflit d'intérêt. Elle a également souligné le fait que le droit de recours prévu par le projet devrait être étendu aux organisations spécialisées d'importance nationale défendant des intérêts dans le domaine de la circulation routière, en raison de l'interdépendance des réseaux de mobilité.

En fin d'année, la CCIG a également participé à la procédure de consultation sur la partie Programme du plan sectoriel des transports (Mobilité et territoire 2050). Celle-ci pose le cadre applicable pour le développement à long terme du système global de

transport en Suisse coordonné avec le territoire et l'environnement.

Tout comme son association faitière économiquesuisse, la CCIG a rejeté le projet tel qu'il était présenté en émettant notamment de sérieuses réserves quant à la légitimité politique de la partie Programme, qui n'a pas été discutée préalablement au Parlement fédéral. De plus, elle a regretté l'absence de prise en compte des gestionnaires d'infrastructure ainsi que des propriétaires privés d'installations et de biens immobiliers. Compte tenu de la portée de ce Programme, il apparaît souhaitable de procéder à une analyse d'impact de la réglementation ainsi qu'à une procédure de consultation régulière.

Dans ce cadre la CCIG a également eu l'occasion de rappeler les besoins du Grand Genève et de la Métropole lémanique en matière d'infrastructure de transport. La CCIG a insisté sur la nécessité d'inclure un certain nombre de projets dans le plan sectoriel des transports, tels que la diamétrale ferroviaire genevoise, l'augmentation des capacités ferroviaires de l'axe Genève – Lausanne et le contournement autoroutier Est dit « Grande Traversée du Lac ».

Energie

Appelée à répondre à diverses consultations tant au niveau fédéral que cantonal, la CCIG a sollicité sa Commission énergie et environnement à plusieurs reprises.

À l'échelon fédéral, la CCIG a soutenu la loi sur l'approvisionnement en gaz, qui vient renforcer la sécurité juridique dans le marché du gaz en Suisse et prévoit des règles liées à l'ouverture des marchés. S'agissant de la révision de la loi sur l'énergie, la CCIG a émis un certain nombre de réserves. En effet, elle soutient la transition du système de rétribution de l'injection vers les contributions d'investissement mais estime qu'il serait préférable d'abandonner, à terme, toute distorsion du marché. Finalement, la CCIG réserve son avis au sujet du contre-projet direct à l'initiative sur les glaciers tout en rejetant l'initiative elle-même. Le contre-projet vise à réduire autant que possible la consommation d'énergies fossiles en tenant compte des enjeux économiques et sociaux. L'initiative vise l'interdiction des énergies fossiles sauf exception technique.

Au niveau cantonal, la CCIG participe à des discussions dans le cadre de la Commission cantonale pour les questions énergétiques où elle siège. La CCIG a ainsi répondu à la

La CCIG a confirmé la volonté des entreprises de prendre le virage énergétique.

consultation menée par le Département du territoire au sujet du Plan directeur de l'énergie 2020-2030 adopté par le Conseil d'Etat en décembre 2020. À la suite d'un premier projet en 2019 et de la consultation qui a suivi, la version adoptée a été complètement remaniée. Lors de l'élaboration de cette seconde version, le dialogue et la concertation ont permis l'adoption d'un Plan directeur de l'énergie 2020-2030 plus en phase avec la réalité des entreprises. Globalement, la CCIG a confirmé la volonté des entreprises de mener des actions pour concrétiser le virage énergétique.

l'abaissement immédiat du taux de conversion minimum constitue un pas dans la bonne direction. Elle a soutenu l'adaptation des bonifications de vieillesse qui vise à réduire les écarts dans le coût de l'emploi entre les différentes catégories d'âge et à favoriser le maintien des plus âgés dans le circuit économique. Par ailleurs, la CCIG a salué l'amélioration de l'assurance des personnes percevant des bas salaires grâce à la réduction de la déduction de coordination. Enfin, la CCIG a soutenu l'introduction d'un supplément de rente, mais souligne que les mesures de financement ne devraient idéalement pas passer par une augmentation des cotisations sociales.

Politique sociale

Réforme de la prévoyance professionnelle (LPP)

La CCIG a répondu à une consultation de l'Union patronale suisse (UPS) sur le projet de réforme de la prévoyance professionnelle (LPP). L'objectif de ce compromis est de permettre un abaissement du taux de conversion tout en prévoyant des mesures d'atténuation, afin de maintenir les rentes assurées à leur niveau actuel. L'élément central de la proposition est la réduction du taux de conversion minimal de 6,8% à 6,0%. D'autres mesures comprennent la simplification des taux de cotisation pour les bonifications de vieillesse, la réduction de la déduction de coordination et l'introduction d'un supplément de rente financé solidairement pour une génération de transition. Dans sa réponse, la CCIG a souligné que

Marché du travail

Modification de la loi sur les travailleurs détachés (LDét)

La CCIG a répondu à la consultation sur le projet de modification de la loi sur les travailleurs détachés (LDét). Celle-ci a comme objectif d'imposer aux employeurs étrangers qui détachent du personnel en Suisse de respecter un éventuel salaire minimum cantonal. Par ailleurs, elle permettrait à la Confédération de régler la retenue et la restitution des subventions fédérales en cas de défaut d'exécution ou d'exécution imparfaite des tâches par les autorités cantonales. La CCIG a soutenu l'introduction d'une référence au salaire minimum dans la LDét mais a néanmoins émis quelques réserves mineures.





Commerce extérieur

Modification de la législation douanière (LE-OFDF et LDD)

La CCIG a répondu à une consultation sur la révision de la législation douanière en vue de l'adoption d'une nouvelle loi définissant les tâches d'exécution du futur Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (LE-OFDF) et d'une nouvelle Loi sur les droits de douane (LDD). La CCIG a souligné que cette réforme, et particulièrement la nouvelle LE-OFDF, conduirait à une disparition du régime des dépôts francs sous douane au profit d'un régime d'entrepôt. Par conséquent, les entrepositaires qui louent actuellement des locaux dans les dépôts francs sous douane devront demander une autorisation et seront soumis à des obligations réglementaires, notamment le paiement d'une sûreté. Les dépôts francs sous douane, très importants à Genève, mais surtout le marché de l'art suisse et les nombreuses activités périphériques liées à ce marché, seraient mis en péril.

Politique climatique

Plan climat cantonal 2030

En réponse à la motion M2520 adoptée par le Grand Conseil le 18 octobre 2019, le Conseil d'Etat a déclaré le 4 décembre 2019 l'urgence climatique. Celui-ci a pour ambition de réduire de 60% (contre 40% initialement prévus) les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à leur niveau en 1990, et vise la neutralité carbone en 2050. Ces objectifs ont été articulés dans un Plan climat cantonal renforcé, qui est accompagné d'un programme de déploiement opérationnel décliné en 40 fiches-actions organisées en huit thématiques.

La CCIG a répondu conjointement avec l'Union des associations patronales de Genève (UAPG) à cette consultation. Elle déplore que l'objectif à atteindre, à savoir la réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 est trop ambitieux et très difficile à atteindre, compte tenu de la dynamique du canton. Il paraît absolument nécessaire de fixer des objectifs par étapes et non contraignants, par le biais de la création d'incitations pour les entreprises et la population. Enfin, la CCIG a attiré l'attention sur le fait que les entreprises genevoises sont pour la plupart en concurrence avec des entreprises d'autres cantons, voire d'autres pays, et que cela doit impérativement rester à l'esprit des responsables de la politique environnementale et climatique; les mesures envisagées ne doivent pas pénaliser la compétitivité des entreprises genevoises, encore moins dans la période de crise actuelle.

Votations

Initiative dite de « résiliation »

Grâce à une campagne active de la CCIG, menée en collaboration avec les associations économiques, les citoyens genevois ont confirmé leur soutien aux Accords bilatéraux et refusé l'initiative de résiliation. La Suisse, et plus spécifiquement Genève, a pu profiter d'une grande prospérité grâce à sa capacité d'ouverture sur l'Europe. L'initiative de résiliation, en remettant en cause la libre-circulation des personnes, y aurait mis fin. Son acceptation aurait entraîné la dénonciation de l'intégralité du paquet des bilatérales I. La CCIG se réjouit de ce soutien qui permet à l'économie genevoise de combler le déficit de main

Grâce à une campagne active, les Genevois ont confirmé leur soutien aux Accords bilatéraux.

d'œuvre indigène dans certains domaines. En effet, le nombre d'actifs genevois est moins élevé que le nombre de places de travail.

Acquisition des avions de combat

Malgré un résultat serré, le peuple suisse s'est prononcé en faveur de l'acquisition d'avions de combat pour équiper son armée. La CCIG s'est fortement engagée dans cette campagne en prenant une part active aux actions du comité genevois en faveur du projet. Cette acquisition revêt une importance considérable pour l'économie car elle s'accompagne de la possibilité pour les entreprises, en Suisse romande, de bénéficier d'affaires compensatoires – soit des contrats industriels à hauteur du prix d'acquisition des avions – estimées à un milliard de francs.

Initiative « Zéro pertes »

L'année 2020 marque l'entrée en vigueur de la réforme de l'imposition des entreprises et financement de l'AVS dite RFFA. Cette réforme remportée en votation grâce, notamment, aux efforts de la CCIG, permettra d'alléger la charge fiscale des entreprises. Malgré le plébiscite de la RFFA (58%) une année plus tôt et en dépit d'une campagne de votation engagée menée par la CCIG, le peuple genevois a accepté, à 70 voix près, l'initiative « Zéro pertes ». Cette initiative demande pourtant le renforcement de la progressivité de l'impôt pour les entreprises, dans le cadre d'une mise en œuvre d'une potentielle future réforme. L'initiative n'aura toutefois pas d'impact sur la RFFA puisqu'elle ne produit aucun effet rétroactif.

Initiative « 23 francs, c'est un minimum »

Malgré un rejet ferme de l'introduction d'un salaire minimum genevois, la CCIG prend acte de la volonté du peuple de lutter contre une certaine précarité mise en exergue par la crise actuelle. S'il est nécessaire de répondre à cette problématique, l'introduction d'un salaire minimum étatique unique

n'apporte pas la solution. En effet, bon nombre d'entreprises appliquent déjà les référentiels minimaux prévus dans des conventions collectives de travail qui prennent en compte une réalité propre à chaque branche grâce à des négociations entre les partenaires sociaux. L'instauration d'un salaire minimum unique vient remettre en cause un système qui a fait ses preuves.

Initiative « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »

Le concours de la CCIG dans la campagne menée par les associations économiques sur l'initiative « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » a contribué à son refus. Si celle-ci poursuit un but louable, la CCIG s'est positionnée en faveur du contre-projet indirect, plus raisonnable. En refusant cette initiative, la majorité des cantons suisse lui a préféré le contre-projet, seul apte à déployer des effets rapidement. En effet, l'acceptation du texte initial aurait nécessité un débat de plusieurs années au Parlement avant une mise en œuvre, mettant ainsi l'économie suisse dans une situation d'instabilité inopportune. La CCIG se réjouit donc de ce résultat pragmatique, qui évite la mise en route d'une machine bureaucratique difficilement supportable pour les entreprises et plus particulièrement pour les PME.



Services aux Membres



La CCIG propose des services destinés à faciliter la vie des entreprises. Ses prestations concernent principalement l'un des axes suivants : commerce international, formalités douanières et analyses de marché, accompagnement personnalisé et modes alternatifs de résolution des conflits. Depuis 2020, une carte de Membre permet, entre autres, de proposer aux autres Membres des offres spéciales, telles que rabais ou prestations sur mesure.

Carte de Membre et Place de marché

Chaque Membre a reçu une carte qui lui donne accès, grâce au code QR apposé au dos, à la Place de marché de la CCIG (www.ccig.ch/Membres/Communaute). À l'avenir, elle servira également de badge lors des manifestations organisées par la CCIG.

La Place de marché est une vitrine virtuelle, alimentée quotidiennement en offres par les Membres, qui représente un outil de promotion commerciale devenu indispensable en ces temps de mesures sanitaires. Elle est également accessible par l'application développée par la CCIG.

Commerce international

La dimension internationale présente à la CCIG a joué un rôle déterminant dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Ainsi, en sus de sa contribution à l'importation de matériel médical (voir page 9), la CCIG a poursuivi, au format digital, l'organisation d'événements dits « Market Focus », destinés à présenter les perspectives commerciales et d'investissement de marchés étrangers: le Japon, l'Estonie et l'Indonésie. Plusieurs

conférences thématiques ont également été organisées: « Pandémie et crise économique: quel futur pour le commerce international? », élections américaines, ou encore sur le Partenariat régional économique global (RCEP).

De nombreuses rencontres avec des représentants étrangers ont eu lieu, notamment avec le ministre afghan des Affaires étrangères, Haneef Atmar, et la CCIG a été représentée en marge du World Economic Forum de Davos.

En raison de la situation sanitaire, une délégation économique genevoise à destination de l'Éthiopie et de l'Afrique du Sud, organisée en partenariat avec l'État de Genève et le Swiss-African Business Circle (SABC), a dû être reportée.

Enfin, en novembre, la CCIG et le Fonds mondial (The Global Fund) ont posé les fondations d'un partenariat visant à associer le secteur privé aux actions du Fonds, organisation internationale de lutte contre les épidémies du sida, de tuberculose et de paludisme basée à Genève, dont l'action vise désormais également à atténuer l'impact de la pandémie de Covid-19.

Accompagnement au développement des entreprises

Dans le cadre d'un partenariat conclu avec la Haute école de gestion de Genève (HEG), les entreprises membres de la CCIG désireuses de diriger leurs ventes vers des marchés émergents ont pu bénéficier d'un accompagnement gratuit réalisé par une douzaine de conseillers juniors en cours de spécialisation ainsi que de trois experts seniors en commerce international. La prestation Export+ propose aux sociétés une étude préliminaire d'exploration d'un projet d'export ou d'investissement. La prestation Export++ offre l'accès à

En 2023, la capitale des Chambres de commerce sera Genève

La CCIG a été désignée par la Fédération mondiale des Chambres de commerce et la Chambre de commerce internationale – représentant 12 000 Chambres de commerce à travers le monde – pour organiser le Congrès mondial des Chambres de commerce en juin 2023 à Genève. Résultat d'intenses efforts, cette désignation positionnera Genève comme capitale des Chambres de commerce en 2023. Tous les deux ans, ce congrès réunit quelque 3000 délégués issus d'une centaine de pays. La candidature de Genève a été préparée et défendue par la CCIG et Genève Tourisme & Congrès.



une plateforme digitale réunissant des prestataires de services commerciaux, juridiques, financiers et logistiques permettant aux PME de trouver des clients sur des marchés émergents attractifs mais difficiles d'accès. Ces prestations ont été accompagnées d'un webinaire coorganisé par la CCIG et seront complétées par trois modules de formation à distance en 2021.

Par ailleurs, les Membres de la CCIG bénéficient toujours d'un accès gratuit au portail d'outils d'analyse de marché du Centre du commerce international (ITC).

Visas et légalisations

L'activité d'émission des documents d'exportation a naturellement été affectée par la pandémie; cela est particulièrement vrai pour les carnets ATA (admission temporaire en franchise de douane), directement dépendants de l'activité événementielle, très péjorée par les restrictions sanitaires.

Le Cercle de la Chambre

Cette nouvelle initiative a vu le jour en automne. Fruit d'une volonté d'intensifier les relations directes entre dirigeants d'entreprises membres, le Cercle de la Chambre offre aux entrepreneurs un lieu d'échanges, de collaboration, d'apprentissage et de réseautage à haut niveau. Il propose un riche programme d'activités dont les finalités principales sont le développement d'un réseau d'affaires diversifié, local et de qualité; la création de perspectives de développement personnel et professionnel; l'accès à des informations rares ou exclusives, enrichissant la créativité et les connaissances des Membres et la sensibilisation à des problématiques sectorielles, économiques et internationales qui affectent leurs affaires.

La vision et la stratégie du Cercle sont portées par une commission composée de trois Membres et d'un membre de la Direction de la CCIG, soit Miles HOPWOOD, Groupe Integraal SA (président du Cercle); Valérie PICTET BENOIT, Fidepar SA; Fabrice LÉGER, Idéative SARL, et Vincent SUBILIA, CCIG.

Le Cercle est hébergé à la Maison de l'économie, au sein de laquelle un espace privilégié lui est réservé. Authenticité, évolution, partage sont les valeurs centrales que le Cercle souhaite apporter à sa nouvelle communauté.



Documents délivrés par la CCIG

	2019	2020	Evolution
Certificats d'origine	15 289	13 380	- 12.49 %
Factures et attestations diverses	14 123	11 687	- 17.25 %
CITES	11 376	8009	- 29.60 %
Carnets ATA	2675	1604	- 40.04 %
Carnets CPD	83	78	- 6.03 %
Attestations suisses	132	72	- 45.46 %



Une nouvelle prestation pour les Membres

Parmi les nouveaux services créés en 2020, la CCIG propose désormais, grâce à un partenariat avec Geneva Intelligence, des prestations d'intelligence économique à ses Membres, à des tarifs préférentiels.

Arbitrage et médiation commerciale*

L'année 2020 fut riche avec 83 dossiers d'arbitrage soumis à la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) pour gestion sous l'égide du Règlement suisse d'arbitrage international (le « Règlement suisse ») ou sous le Règlement de SCAI comme autorité de nomination, et 4 dossiers de médiation sous l'égide du Règlement suisse de médiation commerciale (« Règlement de médiation »).

Arbitrage

39% des affaires reçues en 2020 constituent des procédures dites « accélérées », pour lesquelles une sentence arbitrale doit être rendue dans les six mois qui suivent la transmission du dossier au tribunal arbitral. Ce type de procédure reste ainsi un atout fort du Règlement suisse. Les procédures classiques totalisent 52% des dossiers sous gestion, alors que les 8% restants concernent des procédures dites « d'urgence », dont l'objectif est de rendre des décisions sous 15 jours concernant des mesures provisoires avant constitution du tribunal arbitral, ou des procédures dans lesquelles SCAI agit comme autorité de nomination dans le cadre des arbitrages UNCITRAL (United Nations Commission on International Trade Law), ad hoc ou autres (p. ex. procédure arbitrale organisée par les parties elles-mêmes).

La valeur litigieuse moyenne des dossiers s'élève à CHF 12 millions et la valeur médiane est de CHF 1 966 000. Près de la moitié des affaires concernent des contrats de vente de marchandises, suivi par des litiges relatifs à des contrats de fusion et d'acquisition d'entreprise.

Secteur d'activité	%
Achat/Vente de marchandises	25
Fusion et acquisition d'entreprise	18
Banque et Finance	13
Contrats de service	10
Construction	10
Propriété intellectuelle /Brevets	9
Distribution/Contrats d'agence	7
Autres	5
Assurances	3

Les parties impliquées proviennent de quarante et un pays différents; 83% des cas d'arbitrage étaient internationaux, 17% nationaux (18 cas internes suisses, 2 allemands, 1 autrichien et 1 ukrainien). Quant à la langue des procédures, 65% des arbitrages ont été conduits en anglais, 12% en français, 15% en allemand et 8% en italien.

Il convient de noter que SCAI a reçu la première demande de désignation d'arbitre dans une affaire d'arbitrage relatif à la SIX Exchange Regulation (la principale bourse suisse) conformément au Règlement d'arbitrage de la Cour d'arbitrage de SIX Group SA, qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2019.

Médiation commerciale

Quatre médiations ont été initiées sous le nouveau Règlement suisse de médiation commerciale de 2019.

Evénements

La 4^e SCAI Innovation Conférence a été organisée à Zurich en janvier sur le sujet « Fast and Furious, Urgent and Expedited Relief » (procédures d'urgence et accélérées). Au vu de la situation sanitaire, SCAI a lancé une série de webinaires conjoints avec l'Association Suisse d'Arbitrage (ASA), institution également domiciliée à la Maison de l'économie, notamment sur la révision de la loi suisse de droit international privé sur l'arbitrage ainsi que sur le nouveau service de SCAI comme organe de médiation/ombudsman pour les prestataires de services financiers et leurs clients, sur la force majeure, sur les audiences à distance, sur la rédaction des clauses d'arbitrage et de médiation. Les Petits Déjeuners de la médiation ont quant à eux été organisés via Zoom tous les premiers mercredis du mois.

Organe de médiation pour prestataires de services financiers et leurs clients – Ombuds-FIN

Ayant obtenu la reconnaissance du Département fédéral des finances en juillet 2020, SCAI offre depuis lors des services de médiation spécifique à toute partie intéressée, qu'elle soit assujettie ou non à la Loi fédérale sur les services financiers (LSFin), en application de son Règlement de procédure de médiation pour les différends dans le domaine des services financiers.



* Depuis le 1^{er} janvier 2018, les activités d'arbitrage et de médiation commerciale sont sous la gestion de la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), une association de droit privé dont la CCI est l'un des membres fondateurs et au sein du Comité de laquelle elle est représentée.

Evénements

Parmi les missions de la CCIG figure la mise en relations d'affaires. Celle-ci s'opère d'ordinaire essentiellement au travers d'événements qui sont autant d'occasions de créer des synergies prometteuses. Cette année, en raison de la pandémie, elle a mis l'accent sur sa mission d'informer ses Membres et organisé un grand nombre de webinaires visant à les aider à traverser cette crise au mieux. Fer de lance de l'innovation, la CCIG a ainsi basculé en mode digital.



Les événements en quelques chiffres

Evénement	Nombre de participants
5 « 7h30 » et « 17h30 de la Chambre »	185
155 ^e Assemblée générale	99
Evénement économique :	
– Nombre de vues de la vidéo sur YouTube :	1007
– Nombre de connexions pendant l'événement :	160
Remise des Prix de l'économie genevoise, de l'innovation et du Jury	228
4 événements des Partenaires	72
2 Rencontres du Management durable	70
2 Afterworks (juin et septembre)	147
6 Accueils des nouveaux Membres	79
9 formations	159
28 webinaires	1350

En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée générale a été réalisée dans un format digital. Elle a été filmée et diffusée en temps réel (« streaming ») sur un site internet dédié. Les votes se sont déroulés en ligne également, de manière sécurisée au moyen de la blockchain grâce à la technologie mise en place la société Cryptotex, Membre de la CCIG. La CCIG fut ainsi pionnière en matière d'innovation.

La Cérémonie de remise des Prix de l'économie, elle, s'est déroulée au Bâtiment des Forces motrices dans le plus strict respect des normes sanitaires, notamment avec un nombre réduit de participants et un repas servi à table. Elle a constitué un des rares moments de convivialité de l'année.

Le Prix 2020 de l'innovation a été remis conjointement aux Hôpitaux universitaires de

Genève et à Genève-Cliniques, l'association des cliniques privées genevoises, pour leur collaboration exemplaire pendant le pic de la crise sanitaire. Le Prix 2020 de l'économie genevoise a, quant à lui, été décerné symboliquement à l'ensemble des entreprises genevoises pour les féliciter du courage avec lequel elles affrontent la crise.

Après avoir présidé le Jury depuis la création de ces Prix, Michel Balestra a passé le témoin à Anne-Sophie Dunand-Blaesi, directrice générale d'Aprotec SA.

L'Evénement économique a permis d'approfondir le thème de l'Etude économique 2020, les sciences de la vie, au travers d'une table ronde et d'une conférence, qui se sont déroulées en streaming vidéo, en direct du Campus Biotech.

Publications et médias

Informé et documenter ses Membres fait partie des missions de la CCIG. Elle s'est dotée, pour ce faire, de multiples canaux, tant imprimés qu'électroniques. C'est notamment à travers eux qu'elle fait part de ses analyses et éclairages sur les grands thèmes d'actualité économique et politique, qui se caractérisent toujours par une approche globale, plutôt que sectorielle, de l'économie genevoise. Pour diffuser plus largement son opinion, la CCIG entretient également des relations soutenues avec les médias.

La **13^e Etude économique**, publiée par la CCIG et la Banque Cantonale de Genève, en collaboration avec l'Office cantonal de la statistique, a porté sur les sciences de la vie. Exemples à l'appui, elle vise à démontrer leurs caractéristiques, leur poids économique, leur écosystème varié ainsi que leurs capacités à évoluer, à Genève et dans l'Arc lémanique en général.

Malgré la situation sanitaire, la CCIG a conduit deux **Enquêtes conjoncturelles**, l'une au printemps et l'autre en automne. Tombées juste avant le semi-confinement, les prévisions de la première se sont retrouvées dépassées par la situation. Quant à celle d'automne, elle a révélé une situation économique locale généralement morose et relevé le regain d'intérêt rencontré par le télétravail.

La CCIG a en outre renforcé sa présence sur les **réseaux sociaux**, où elle a amélioré considérablement sa notoriété ainsi que sa visibilité. Le format vidéo utilisé notamment dans le cadre des campagnes #JeSoutiensMonResto et « Nos entreprises, notre avenir » ont permis de générer des publications engageantes et de capter l'attention de l'audience de la CCIG, qui dépasse ses seuls Membres.

Le Monde de Demain

2020 a été le premier exercice complet de l'association **Industrie-Genève**, créée dans le prolongement de la campagne de notoriété de l'industrie genevoise lancée en 2017. Fondée par quatre partenaires – la CCIG, l'Union industrielle genevoise (UIG), l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) et la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) –, elle a pour mission de développer une image positive du tissu industriel genevois et de favoriser la relève. Ses principales activités sont la production d'une émission thématique sur Léman bleu: « Le Monde de demain », qui fait découvrir les multiples facettes de l'industrie genevoise au travers de tournages en entreprises et d'une interview en plateau, et la maintenance d'un site internet informatif: <http://industrie-geneve.ch>

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN



Un soutien aux restaurants

En mai, pour marquer la réouverture des restaurants après leur première fermeture, la CCIG a lancé une campagne de soutien pour les restaurateurs membres, durement impactés par la crise sanitaire. Sous l'intitulé **#JeSoutiensMonResto**, 28 courtes vidéos ont été réalisées avec pour mission d'informer et de rassurer la population sur les mesures de sécurité adoptées par les établissements. Diffusées sur les réseaux sociaux de la CCIG, elles ont rencontré un joli succès.

Pour revoir les vidéos sur la chaîne YouTube de la CCIG :

www.tinyurl.com/jesoutiensmonresto





« Parlons économie »

En 2020, la CCIG a lancé son émission radio filmée sur Radio Lac « Parlons économie ». Animée par le journaliste Benjamin Smadja, elle se déroule chaque jeudi en direct entre 14h et 15h et peut être réécoutée en podcasts. « Parlons économie » se décline en plusieurs parties : la première, « 3 minutes pour comprendre », explique un phénomène économique avec un spécialiste. « Genève bouge pour la planète » permet de parler développement durable sous l'angle entrepreneurial et « Genève innove » présente la palette d'idées que recèlent les entreprises ou start-up du canton. Enfin « le Focus » pointe un événement ou une prestation délivrée par la CCIG.

Les publications en chiffres

CCIGinfo	– 11 numéros tirés chacun entre 3700 et 3800 exemplaires
eCCIG	– 48 newsletters hebdomadaires – 6989 abonnés au 31 décembre
Site de la CCIG	– 135 500 visites
Page Facebook	– 6030 abonnés au 31 décembre – 268 379 personnes atteintes – 11 791 interactions
Compte LinkedIn	– 6121 abonnés – 1680 impressions en moyenne par post – 112 clics en moyenne par post – Taux d'engagement : 22.4 %
Compte Instagram	– 874 abonnés
Médias	– 403 articles citant la CCIG, interviews à la radio et TV de membres de la Direction
Léman Bleu	– 10 émissions de 12 minutes « Le Monde de demain »
Radio Lac	– 40 émissions de 60 minutes « Parlons économie »
Chaîne YouTube	– 166 vidéos réalisées – 18 372 vues

Suivre la CCIG sur Twitter

La CCIG gazouille sur Twitter, depuis septembre, et « tweete » des informations importantes liées à l'économie et à la politique.

Suivez le compte @CCIG1865 et restez connectés !

Engagements dans la vie de la cité



La CCIG souhaite pour Genève une prospérité économique durable, fondée sur des bases saines. Cette prospérité ne peut résulter que d'un travail collectif des partenaires publics et privés. C'est pourquoi la CCIG s'investit dans la vie de la cité au sens large, notamment en attribuant des prix dans des filières économiques, à divers niveaux de formation de l'enseignement secondaire, supérieur et de la formation continue. Elle participe également à des commissions et groupes de travail qui définissent la politique régissant les conditions cadre de l'économie.

Enseignements et formation

Office d'orientation et de formation professionnelle

Le prix de la CCIG a été attribué à [Sandra Raquel Da Moura Vaz Mendes](#) pour son diplôme d'Employée de commerce CFC.

Haute école de gestion de Genève

Le prix CCIG du meilleur travail de bachelor obtenu dans la filière Economie d'entreprise de la Haute école de gestion a été attribué à [Valentine Vigne](#) pour son travail sur le sujet « Création d'un concept en restauration », pour lequel elle a obtenu la note de 6.

Université de Genève

Le prix CCIG de la meilleure moyenne du Master en sciences économiques dans le cadre de la Faculté d'économie et de management (GSEM) a été décerné à [Karen Marion Martinez Torrico](#) pour sa moyenne générale de 5,63.

DAS en Management durable

La CCIG soutient financièrement le Diploma of Advanced Studies (DAS) en Management durable proposé par la Haute école de gestion de Genève (HEG-Genève) de la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale.

Elle décerne en outre chaque année un prix, dont la lauréate 2020 est [Géraldine Fiol](#).

Certificat « Rédiger en français professionnel »

Ce certificat – créé par la CCIG en 1953 – vise à attester la maîtrise des compétences rédactionnelles dans le cadre professionnel. Proposé depuis de très nombreuses années par la CCIG, en collaboration maintenant avec l'Ifage, cet examen répond à un réel besoin. Dix-neuf candidats se sont présentés à la session 2020.

Partenariats

réalise

La CCIG et réalise ont conclu un partenariat destiné à créer des synergies au profit des entreprises membres de la CCIG et des personnes formées par réalise. Les deux organisations entendent ainsi contribuer à la relance économique de Genève, notamment en soutenant l'emploi grâce à des solutions pour faciliter le recrutement et l'accès aux compétences pour les entreprises genevoises. La formation constitue un autre axe de ce partenariat, en particulier la formation à la digitalisation conçue pour accompagner les PME dans leur transformation numérique.



OpenGeneva

La CCIG a soutenu pour la troisième année consécutive l'association à but non lucratif Open Geneva, dont la mission est de promouvoir et stimuler l'innovation ouverte dans le Grand Genève en faisant vivre les idées d'une communauté de quelque 2500 innovateurs et en soutenant leur développement. Au travers de ses différents événements, elle favorise l'élaboration et l'accélération de solutions concrètes pour améliorer le quotidien et la vie en société.

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

Pour la deuxième année consécutive, la CCIG a été partenaire de cette manifestation, dont le programme a été substantiellement modifié en raison de la pandémie.



Sapin de Noël

La CCIG a contribué, avec la Ville de Genève, à l'illumination du sapin de Noël – haut de 14 mètres – de la place du Molard. À l'issue d'une année difficile, ces lumières étaient dédiées aux commerçants et à leurs clients.

Représentations de la CCIG

(au 31 décembre)

Aménagement du territoire

Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT): Alexandra Rys

Fondation Avenir Bâtiment:
Alexandra Rys

Fondation privée pour des logements à loyers modérés (FPLM):
José Gonzalez (délégué CCIG)

Groupe de suivi du secteur PAV:
Alexandra Rys

Groupe de suivi de l'accord sur le logement: Alexandra Rys

Arbitrage et Médiation

Swiss Chambers' Association Institution (SCAI) (comité):
Vincent Subilia

Commerce

Plateforme du commerce:
Nathalie Hardyn

Commerce international et Genève internationale

Centre d'accueil Genève internationale (CAGI): Vincent Subilia

Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie: Vincent Subilia

Chambre de commerce Suisse-Chine (vice-présidence): Vincent Subilia

Conseil du Léman (Commission économie et tourisme): Vincent Subilia

ICC World Chambers Federation General Council: Vincent Subilia

International Chamber of Commerce (ICC) Suisse: Vincent Subilia

Joint Chambers of Commerce (JCC):
Vincent Subilia

Union lémanique des Chambres de commerce (ULCC): Vincent Subilia

Emploi

Commission tripartite pour l'économie: Karin Byland

Fondation Force Nouvelle:
Nathalie Hardyn

Energie

Commission consultative pour les questions énergétiques:
Nathalie Hardyn

Environnement

Commission consultative des Cheneviers: Christophe Lips
(délégué CCIG)

Conseil du développement durable: Karin Byland

Fiscalité

Commission permanente chargée de proposer les coefficients applicables aux chiffres d'affaires des différents groupes professionnels (Commission taxe professionnelle):
Patrick Bartolo

Infrastructures

Association en faveur de l'aéroport de Genève (AGC) (comité):
Nathalie Hardyn

Conseil consultatif Traversée du lac:
Nathalie Hardyn

Conseil des déplacements (CODEP):
Nathalie Hardyn (GTE)

Conseil du transport privé professionnel de marchandises:
Eveline Brechtbühl (déléguée CCIG)

Groupe transports et économie (GTE): Nathalie Hardyn

OUESTRAIL: Erik Simonin

Promotion économique

Conseil stratégique de la promotion économique: Vincent Subilia

Groupe de coordination des activités de promotion de Genève:
Vincent Subilia

Transfert de technologie

Unitec: Eric Biesel (délégué CCIG)

Divers

Commission consultative du tourisme: Vincent Subilia

Conseil de la statistique cantonale: Alexandra Rys

GENILEM (Comité de sélection):
Alexandra Rys

GENILEM (Conseil): Vincent Subilia

Groupe des entreprises multinationales (GEM):
Vincent Subilia

OPI (Conseil de fondation):
Alexandra Rys, Vincent Subilia

UAPG (Commission technique):
Nathalie Hardyn

Union industrielle genevoise (UIG):
Alexandra Rys

« Nos entreprises, notre avenir »

« Nos entreprises, notre avenir » : tel est le slogan de la campagne que la CCIG a lancée début juillet dans le but de mettre en valeur les entreprises genevoises et d'illustrer le fait qu'elles ne sont pas des entités désincarnées mais que, au contraire, leurs dirigeants partagent des préoccupations communes à chacun. Elle a aussi pour intention de rappeler que les entreprises sont créatrices de valeur économique et génératrices d'emplois.

La campagne a pris la forme de témoignages d'entrepreneurs, déclinés sous forme de vidéos, d'affichage sur les TPG, d'annonces dans la presse et d'une présence appuyée sur les réseaux sociaux. Un site internet dédié, www.nosentreprisesnotreavenir.ch, est alimenté au fur et à mesure de nouveaux contenus, notamment de faits et chiffres sur le tissu économique genevois, souvent méconnu du grand public. Enfin, un kit de visuels spécialement créé pour les entreprises leur permet de s'approprier la campagne.

Je sauvegarde
Mon ambition est de diminuer l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.

Leila Asloun de Vries
Fondatrice et directrice générale,
ProP SA

NOS ENTREPRISES NOTRE AVENIR

nosentreprisesnotreavenir.ch

Une campagne de la CCIG, le site des entreprises.

Je bâtis
La formation est le plus important de nos engagements.

Marie et Valentine Barbier-Mueller
Membres de Direction,
Société Privée de Gérance SA

NOS ENTREPRISES NOTRE AVENIR

nosentreprisesnotreavenir.ch

Une campagne de la CCIG, le site des entreprises.

J'emploie
Mon but premier est d'assurer la pérennité de tous nos emplois.

Patrick Brechtbühl
COO, Somatra SA

NOS ENTREPRISES NOTRE AVENIR

nosentreprisesnotreavenir.ch

Une campagne de la CCIG, le site des entreprises.

Gouvernance et organisation



Comité

Laurence DE LA SERNA, administratrice déléguée, Jean Gallay SA, présidente de la CCIG

Gilles RUFENACHT, directeur général, Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes, vice-président de la CCIG

Claude BAGNOUD, directeur, responsable Collectivités publiques et participations, Banque Cantonale de Genève

Jean-François DE SAUSSURE, CEO, Caran d'Ache SA

Olivier DUNANT, avocat associé, Eversheds Sutherland SA, trésorier de la CCIG

Isabelle HARSCH, CEO, Henri Harsch HH SA

Fred HERREN, membre de la direction générale, SGS SA

Marc VAN HOVE, administrateur délégué, Atar Roto Presse SA

Conseil économique

Agriculture, secteur primaire

Xavier PATRY, directeur général, Union Maraîchère de Genève

Assurances

Pierrick LEPRINCE, CEO et administrateur, Swiss Risk & Care

Banques, finance, fintech

Christèle HISS HOLLIGER, Equity Partner, Head of Human Resources (Pictet Wealth Management), Banque Pictet & Cie SA

Carole NACHBAUER, responsable Clientèle PME Genève, Credit Suisse (Suisse) SA

Chimie, pharma, fragrances

Stéphane FALLOT, Vice President; Investment and Business Development, Firmenich SA

Sébastien AESCHBACH, directeur, Aeschbach SA

Communication, numérique, médias

Alexandre DE RAEMY, directeur général, Media One Group

Fabrice LÉGER, directeur général, Idéative Sàrl

Construction

Pierre-Alain L'HÔTE, administrateur délégué, PRELCO SA

Fiduciaires

Valérie PICTET BENOIT, directrice, FIDEPAR SA

Formation (écoles privées, éducation)

Pia EFFRONT, directrice générale adjointe, membre du conseil d'administration, Ecole Moser SA

Grande distribution

Ron AUFSEESSER, directeur, service juridique, Maus Frères SA

Philippe ECHENARD, directeur général, Société coopérative Migros Genève

Horlogerie, bijouterie

Philippe BENTELE, directeur adjoint, Rolex SA

Immobilier

Marie BARBIER-MUELLER, responsable Stratégie, Société Privée de Gérance SA

Fabrice EGGLY, directeur Communication et relations extérieures, m3 Groupe (*aussi hôtellerie, restauration et événementiel*)

Industrie

Livio ELIA, directeur général, Eskenazi SA

Innovation

Antonio GAMBARELLA, directeur, Fongit

Multinationales

Olivier STRAUB, Group Government Affairs Officer, MSC Group

Négoce, trading

Nicolas TAMARI, CEO, Sucafina SA

Services de conseil aux entreprises

Christophe BARMAN, fondateur, Loyco

Services à la personne (cliniques privées, santé)

Raymond LORETAN, ancien ambassadeur de Suisse et président de Swiss Medical Network

Tourisme (hôtellerie, restauration, agence de voyage)

Olivier EMCH, directeur général et administrateur, Executive Travel SA

Samuel KOENIG, directeur, Hotel Holiday Inn Express Geneva Airport

Transitaires

Eveline BRECHTBUEHL, CEO et administratrice, Somatra SA

Direction

Vincent SUBILIA, directeur général

Patrick BARTOLO, directeur Finance et administration

Nathalie HARDYN, directrice Politique

Alexandra RYS, directrice Communication et événements

Contrôleur aux comptes

Sfer, société fiduciaire d'expertise et de révision SA

Membres d'honneur

Pierre PONCET, ancien président (2013-2017)

Jacques JEANNERAT, ancien directeur général (2004-2017)

Jean-Bernard RONDEAU, ancien président (2012-2013)

François NAEF, ancien président (2008-2012)

Michel BALESTRA, ancien président (2002-2008)

Patrick COÏDAN, ancien directeur (1994-2004)

Gilbert COUTAU, ancien président (1996-2002)

Ivan PICTET, ancien président (1991-1996)

Jean-Jacques SCHMID, ancien directeur (1979-1994)

André REYMOND, ancien président (1985-1991)

Commissions CCIG

Commission énergie et environnement

En raison de la pandémie, cette Commission ne s'est pas réunie en présentiel mais elle a été consultée par voie circulaire dans le cadre de la révision du Plan directeur des énergies (PDE) et son Plan directeur des énergies de réseau (PDER) ainsi que les autres consultations liées à l'énergie et l'environnement.

Ses membres sont Christophe LIPS, ABBE SA; Ashwani SINGH, Apex Consulting Services; Céline ORLANDINI, BCGE; Grégory HOUILLON, BG Ingénieurs Conseils SA; Olivier BRÜGGMANN, ecoLive management environnemental et développement durable; Valérie BANY, Ecoservices SA; David MARADAN, Ecosys SA; Yannic FORNEY, FER Genève; Stéphane GOLZ, Firmenich SA; Nicolas RUFENER, Fédération genevoise des métiers du bâtiment; Laure SALINGRE, Givaudan; Bertrand GUYARD, Helvetia Environnement; Claude COLLINEAU, OM PHARMA; Adrien BESSON, Perreten & Milleret SA; Jean-Daniel PLANCHEREL, Rolex SA, président de la Commission; Thomas URIOT, Sappro SA; Bertrand GIROD, Serbeco SA; Pierre MEYLAN, Services industriels de Genève; Jérôme MOREL, Migros Genève; Marc FRIES, UBS AG et Nicolas GASPOZ, SWISSELECTRICITY.COM SA.

Commission fiscale

En 2020, la Commission fiscale a traité de la réforme de l'impôt anticipé et du droit de timbre de négociation, du projet de réévaluation du parc immobilier genevois ainsi que de la valorisation des titres non cotés.

Ses membres sont Jean-Frédéric MARAIA, Schellenberg Wittmer, actuel président de la Commission; Nicole FRAGNIERE MEYER,

Gillioz Dorsaz & Associés; André TINGUELY, BfB Audit; Denis BERDOZ, Baker McKenzie; Philippe LINIGER, Groupe Pictet; Yves COGNE, Groupe Mirabaud, et Thierry STEININGER, Maus Frères.

Groupes de réflexion

Selon les Statuts adoptés en avril, le Conseil économique crée en son sein des groupes de réflexion, selon les questions d'actualité et selon les compétences de ses membres.

Groupe de réflexion Commerce

Ce groupe a été mis sur pied dans le but d'apporter un soutien au secteur à travers des mesures fortes et complémentaires aux projets déjà en cours à Genève. En 2020, ces réflexions se sont élargies dans le but de rechercher des solutions pour galvaniser le commerce et le tourisme en vue de la reprise post-Covid.

Ses membres sont Sébastien AESCHBACH, Aeschbach SA; Silvère BERNEY, Swiss Prime Site Immobilien AG; Sophie DUBUIS, Fondation Genève Tourisme; Adrien GENIER, Fondation Genève Tourisme; Aurélie NICOD, Brunshwig & Cie SA; Selim ARCAN, Manor AG; Eric BECKER, SCABAL Geneva; Olivier EMCH, Executive travel; Cédric STASSI, FNAC Suisse, ainsi que Nathalie HARDYN et Morgan Tinguely, CCIG.

Groupe de réflexion Industrie

La première action sur laquelle ce groupe souhaitait se concentrer repose sur l'organisation de rencontres régulières sur des thèmes industriels ou traités selon l'optique industrielle. En raison de la pandémie, ces rencontres ont toutes été reportées.

Le groupe est constitué de Philippe BENTELÉ, Rolex SA; Livio ELIA, Eskenazi SA; Jean-François DE SAUSSURE, Caran d'Aché; Laurence DE LA SERNA, Jean Gallay SA, et Alexandra RYS, CCIG.

Groupe de réflexion Durabilité

Il s'est consacré prioritairement à intégrer le concept de durabilité dans la vision et les missions de la CCIG. Un projet de charte est en élaboration pour l'année 2021.

Ce groupe est constitué de Christophe BARMAN, Loyco; Eveline BRECHTBUEHL, Somatra SA; Fabrice LÉGER, Idéative Sàrl; Pia EFFRONT, Ecole Moser SA; Samuel KOENIG, Hotel Holiday Inn Express Geneva Airport; Sébastien AESCHBACH, Aeschbach SA; Stéphane FALLOT, Firmenich SA, et Nathalie HARDYN, CCIG.

Finances

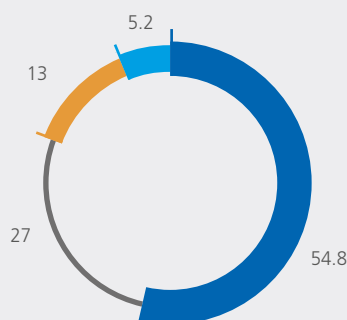
Le compte d'exploitation 2020 de la CCIG présente des recettes d'un total de CHF 5 087 692, en forte baisse par rapport à 2019 (CHF 6 137 141) en raison de la crise sanitaire. Un peu plus de la moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, CITES, certificats d'origine et autres légalisations. Les cotisations des Membres, quant à elles, demeurent la deuxième source de recettes. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les activités d'arbitrage et de médiation sont gérées par la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), une association de droit privé dont la CCIG est l'un des membres fondateurs. Les frais perçus pour les arbitrages ne figurent ainsi plus parmi les recettes de la CCIG.

Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à CHF 5 601 966, en baisse de 10% par rapport à l'exercice précédent (CHF 6 238 709). Une baisse des dépenses est enregistrée pour la quatrième année consécutive, le volume de cette dernière est cependant en partie due à l'interruption des manifestations en présentiel.

L'exercice se clôture, après amortissements et dissolution de provisions, sur un résultat négatif de CHF -173 423.

2020

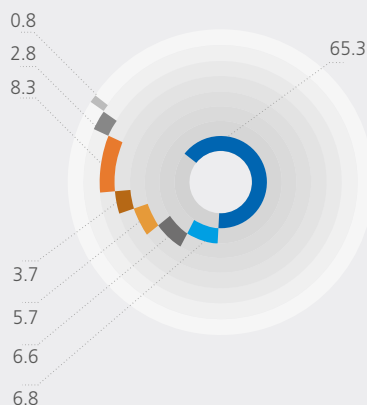
CHF 5 087 692
de recettes



Recettes 2020 (en %)

- Emoluments
- Cotisations
- Recettes publicitaires et partenariats
- Autres recettes

Total des recettes : CHF 5 087 692



Dépenses 2020 (en %)

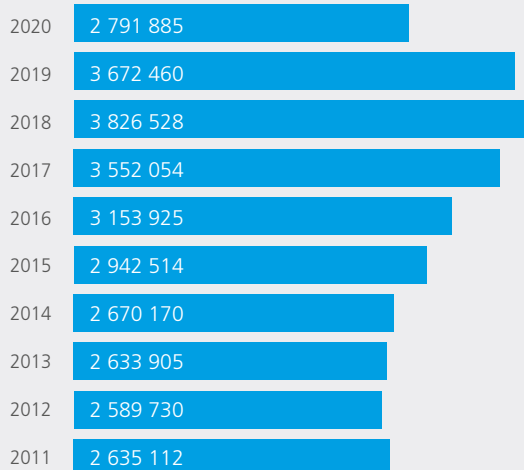
- Frais de personnel et honoraires prestataires externes
- Conférences, événements et déplacements
- Entretien immeuble, frais locaux, matériel et informatique
- Frais de gestion, intérêts et frais bancaires
- Actions conditions cadre
- Communication
- Cotisations, dons et prix
- Délégations étrangères

Total des dépenses CHF 5 601 966

27

entreprises
partenaires
en 2020

Evolution des émoluments (carnets ATA, CITES et certificats d'origine) (en CHF)



Partenariats

Depuis 2003, la CCIG propose à certains de ses Membres de conclure avec elle un partenariat privilégié. Grâce à cette association, ces derniers augmentent leur notoriété en s'appuyant sur les différents outils de communication de la CCIG ainsi que sur ses nombreux événements, notamment l'Événement économique, la cérémonie de remise des Prix de l'économie genevoise, ainsi que l'Assemblée générale.

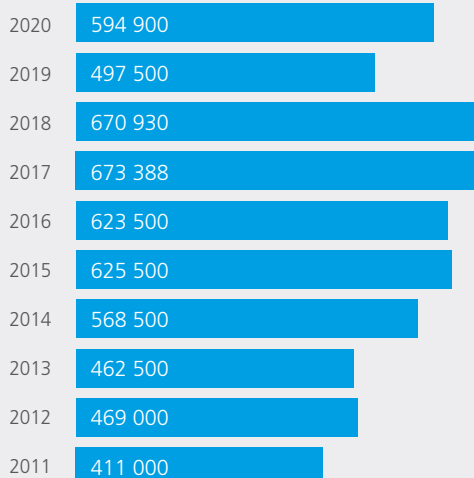
Les Partenaires de la CCIG profitent d'un réseau unique de professionnels et de leaders d'opinion pour développer leurs relations d'affaires dans le canton. Au travers de leur partenariat, ils marquent également leur attachement à la vision de Genève défen-

due par la CCIG, c'est-à-dire une prospérité économique durable.

Le nombre de Partenaires a progressé de manière constante depuis 2008. Cette activité représente aujourd'hui près de 13% des recettes de la CCIG. La diversification de ses sources de revenus permet à cette dernière d'accroître le nombre de ses actions, notamment dans la défense des conditions cadre, ainsi que d'assurer la poursuite de ses activités en faveur de sa communauté d'entreprises membres.

En 2020, ce sont 27 entreprises qui ont décidé d'allier leur marque à la réputation de la CCIG (voir p. 32). La CCIG les en remercie vivement !

Partenariats (en CHF)



PLATINE

SKYNIIGHT

OR



ARGENT



BRONZE







www.cci.g.ch



CCI.Geneve



chambre-de-commerce-de-gen-ve



CCIGeneva



cci_geneve



CCIG1865

Depuis 1865

Assurer une économie forte
Promouvoir les entreprises membres

